

APPEL DE CANDIDATURES VIE ÉTUDIANTE ET COMMUNAUTAIRE - GYMNASE

Titre du poste :	Appariteur
Statut :	Temps complet
Horaire de travail :	38,75 heures : lundi au jeudi 13 h 30 à 23 h 15 (heures sujettes à changements)
Entrée en fonction :	Mi-août 2018
Taux horaire :	17,47 \$ à 19,18 \$
Lieu de travail :	Complexe sportif
Supérieur immédiat :	Éric Carignan, régisseur des services communautaires

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du régisseur des services communautaires, le travail de l'appariteur consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les étudiants en préparant et en mettant à leur disposition les installations nécessaires à la réalisation d'activités sportives, activités sociales et culturelles qui se déroulent au gymnase ou au complexe sportif.

Description de tâches

L'appariteur installe, démonte et range les appareils et les équipements sportifs, et met à la disposition des utilisateurs tout le matériel exigé pour les activités sportives, pour les autres activités d'enseignement ou pour les activités sociales et culturelles.

Il effectue les opérations relatives au prêt du matériel et des appareils, en fait la récupération et, le cas échéant, en explique le fonctionnement aux usagers.

Il exécute des travaux d'étiquetage, d'identification et de classification, de même que des travaux d'entretien, de réparation et d'ajustement simple du matériel.

Il tient l'inventaire du matériel, prépare des réquisitions et, sur réception du matériel, s'assure que celui-ci est conforme aux spécifications inscrites sur la réquisition.

Il procède aux réservations, vérifications et à l'entretien du matériel dédié aux stages de plein air.

Il effectue des travaux administratifs simples, tels que les transactions reliées aux droits d'entrée et locations. Il répond au téléphone et donne les renseignements généraux.

Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

Expertise recherchée

- Détenir un diplôme de 5^e secondaire ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Posséder une bonne maîtrise du français écrit et oral;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais;
- Être polyvalent, courtois, aimer travailler en équipe et avec le public;
- Détenir une certification en premiers soins et une expérience pertinente dans le domaine des sports serait un atout.

Rémunération et conditions de travail

Selon la « Politique régissant les conditions d'emploi du personnel de soutien administratif, technique et manuel » en vigueur au Collège. De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux incluant la formation, un accès gratuit à une salle d'entraînement, un nombre avantageux de jours de vacances, un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité) et le même régime de retraite que celui offert notamment dans les commissions scolaires et les cégeps (RREGOP). Le Collège applique les échelles salariales en vigueur au secteur public.

Candidatures

Les candidats déjà inscrits dans notre banque de candidatures électroniques peuvent postuler en cliquant sur l'affichage du poste et en suivant les instructions. Les nouveaux candidats externes doivent s'inscrire en suivant ce lien : [Banque de candidatures - Inscription](#).

La date limite pour déposer votre candidature est le 8 juin 2018 à 16 h.

Note : Dans le présent affichage, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.